

N° 2 Intitulé de l'action :	Collège Innovant Josette et Maurice Audin
--------------------------------	--

Identification Etablissement

Etablissement	Collège Josette et Maurice Audin VITRY-SUR-SEINE
Téléphone / mel /site	Contact (direct, car le collège n'est pas ouvert) C LABONNE : Cedric.labonne@ac-creteil.fr P GOEME : Philippe.goeme@orange.fr
Chef d'établissement	LABONNE Cédric

Description du projet expérimental

Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial	<ul style="list-style-type: none"> · Projet qui s'appuie sur différents constats relatifs à la difficulté pour les collèges, dans certaines conditions, de répondre aux objectifs qui leur sont institutionnellement assignés ainsi : <ul style="list-style-type: none"> - la prise en charge d'élèves souvent éloignés de la norme scolaire attendue implique d'imaginer de nouvelles modalités éducatives et pédagogiques ; - l'établissement apparait donc comme la bonne échelle pour favoriser la mise en cohérence de propositions alternatives, mais non déroatoires, permettant de créer des synergies rendant chaque proposition potentiellement plus efficace. · Conditions apparues comme indépassables en se référant à la recherche, au retour de différents acteurs engagés dans des projets éducatifs innovants, et aux travaux menés par les différents acteurs institutionnels : <ul style="list-style-type: none"> - un collège ouvrant, pour partir « d'une page blanche » (pas de résistances, d'habitudes ancrées pouvant nuire à la mise en œuvre du projet) ; - un collège sectorisé, accueillant uniquement des élèves du secteur ; - une équipe porteuse du projet en amont, associée à sa conception ; - un principal ouvrier porteur du projet ; - un lien avec la recherche et la formation ; - des modalités de fonctionnement de l'équipe ancrées dans la collégialité.
--	---

Objectifs	<p>Les objectifs du projet peuvent se décliner autour des axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">· Repenser l'organisation des temps afin de faciliter l'entrée dans les apprentissages et la vie scolaire.· Aménager les espaces afin de favoriser un climat apaisé et favorable au sentiment de bien-être.· Donner du sens à la scolarité à travers des démarches de projets transversaux axés sur le développement durable.· Développer le sentiment d'appartenance à travers la valorisation du groupe classe mais aussi l'appartenance à une cohorte (à terme 3^e/6^e).· Concevoir des modalités de gestion de vie scolaire intégrant l'institutionnalisation de temps de parole légitimes.· Mettre en œuvre une politique éducative et pédagogique visant à concourir à l'instauration d'un sentiment de justice.· Créer une portance collégiale du projet dès sa conception, et institué.· Développer une ouverture sur l'environnement social, culturel, associatif du territoire.· Porter une attention particulière à la co-éducation.· Affirmer la dimension inclusive indispensable à la réussite de tous. <p>Entretenir un lien avec la recherche et la formation, en lien avec l'UPEC et l'ESPE.</p>
-----------	--

Descriptif de l'action

Projet global innovant de prise en charge des élèves d'un collège de secteur.

Ce projet global se développe à travers différents axes pédagogiques et éducatifs :

Axe 1 : une ouverture sur l'environnement et les partenariats : projet de secteur.

- Nouer des partenariats, ouvrir sur les ressources culturelles, sociales et associatives du territoire, riche de ressources, bien que situé dans un environnement encore peu porteur (entrepôts, entreprise du secondaire, travaux).
- Politique fondatrice d'intégration des familles pour valoriser les propositions innovantes du collège et en faire un outil d'apaisement des relations entre l'école et les familles, indispensable au développement de la co-éducation avec des modes de communication adaptés, en particulier au moment des bilans semestriels.

Axe 2 : un climat scolaire positif, vecteur de réussite scolaire des élèves, travaillé à travers ses différentes dimensions.

- Développement du sentiment de justice, tant dans le cadre de la vie scolaire que dans celui des apprentissages : politique d'évaluation pensée collectivement (évaluation par compétences, classes sans notes, conseil de progrès...), sanction et punition (justice restaurative, médiation par les pairs, instances de régulation intégrant les élèves...).
- Renforcement du sentiment d'appartenance par une thématique transversale (le développement durable) pour créer un objet commun à tous, déclinée à travers des projets inscrits dans l'espace (potagers, mare pédagogique) et dans le temps (semaine spécifiques, présentation des actions...). Double groupe de référence pour les élèves: la classe et une « cohorte » (« maison ») regroupant les élèves de la 3^e à la 6^e.
- Rapport apaisé aux adultes grâce à la portance de projet, la cohérence de l'équipe et l'attention portée au sentiment de justice.
- Adaptation des temps (cours d'une heure trente, annualisation de certains enseignements, début et fin des cours adaptés, bilans semestriels sous forme de conseils de progrès permettant d'associer les familles) et des espaces (circulation, cours de récréation, présence des adultes, qualité de la restauration et du bâti HQE) pour améliorer la qualité de vie dans l'établissement allant pair avec d'autres aménagements possibles des salles de classe, certaines pouvant d'ailleurs être réservées à certaines cohortes.

Axe 3 : une cohérence entre les modalités pédagogiques en classe et l'ensemble du projet.

- Usages du numérique en classe, facilités par le niveau d'équipement initial, pour une meilleure entrée individualisée dans les apprentissages.
- Recours à l'évaluation par compétences et l'absence de notation pour favoriser la progression des élèves.
- Menée de projets transversaux, en lien avec le CDI et liés au développement durable, pour donner du sens aux apprentissages.
- Décloisonnement disciplinaire, et limitation du nombre d'intervenant en 6^e (par exemple intégration de la technologie à d'autres enseignements) pour favoriser la maîtrise des savoirs dans le cadre du SCCC.

Axe 4 : un lien fort avec la recherche, la formation et la CARDIE · Proposition ancrée dans des travaux récents reprenant les dernières conclusions de la recherche concernant l'efficacité des modalités pédagogiques et éducatives.

- Comité de suivi et d'accompagnement de l'équipe ayant pour fonction de l'aider à progresser et à proposer des solutions adaptées.
- Lien avec les ESPE afin de faire de l'établissement un lieu de formation intégré.
- Réflexion collective accompagnée sur l'évaluation des différents dispositifs mis en œuvre. Utilisation des enquêtes de victimation et de climat scolaire.
- Projet directement en lien avec la CARDIE, dans sa phase initiale de

	<p>conception et lors de son suivi au longs cours.</p> <p><u>Axe 5</u> : une portance collective du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Projet porté par l'équipe initiale conceptrice du projet : équipe de direction, vie scolaire et un noyau d'enseignant nommés sur postes SPEA. · Modalités de gestion collégiale. Tâches partagées intégrées au temps de présence requis : réunion d'équipes, coordination, groupes projets, portance de « dossiers » particuliers...). · Modalités d'accueil des nouveaux collègues et accompagnement adapté pour intégration au projet.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> · Equipe initiale volontaire, porteuse du projet et nommée spécifiquement sur le projet représentant une partie de l'équipe. · Pilotage et gouvernance du projet assurés par l'équipe de direction élargie, et développement de la collégialité indispensable à une portance collective. · Projet accompagné, par la CARDIE, et par les différents niveaux de hiérarchies institutionnelles et administratives associées au projet. · Projet suivi par un groupe de chercheurs pour concourir à la réflexion de l'équipe et à la mise en place des différentes modalités d'évaluation. · Création d'un comité d'évaluation regroupant des chercheurs associés, La CARDIE, les membres du corps d'inspection, au titre disciplinaire ou à celui des missions qu'ils assurent (égalité, grande pauvreté, casnav, ASH, décrochage...) avec possibilité d'associer les parents et les acteurs locaux.
Caractère expérimental	<p>Dimension globale de la proposition (dimension systémique) et ses modalités de portance (collégialité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Action à l'échelle d'établissement en cohérence et en synergie · Une équipe porteuse, instituée comme garante du projet · Actions simultanées sur tous les aspects de la vie au sein de l'établissement · Mise en cohérence des modalités pédagogiques au sein des différents temps d'enseignement · Intégration de l'environnement et le partenariat comme une dimension constitutive du projet de l'établissement · Intégration initiale de l'accompagnement, de la recherche et de la dimension formation au projet.
Mesure dérogatoire	<ul style="list-style-type: none"> · Création de postes spécifiques académiques (dans le cadre de la DHG). · Equipe porteuse constituée en amont : l'équipe initiale (direction, vie scolaire, noyau enseignant) réfléchit au projet avant l'ouverture. · Direction porteuse en amont du projet en collaboration avec des personnels intégrés à la conception même du projet. · Nomination d'une « aide à la direction », au nom de la dimension innovante du projet, représentant une forme de dérogation au schéma classique d'ouverture d'un établissement.
Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	<ul style="list-style-type: none"> · Taux de participation des élèves aux projets transversaux. · Nombre et qualité des projets transversaux. · Taux de réussite au brevet. · Taux d'évitement comparé. · Résultats des enquêtes de victimation et de climat scolaire. · Taux de turn-over de l'équipe. · Participation des parents aux instances et à la vie de l'établissement. · Vie et pérennité des instances collégiales. · Intégration au territoire et usage des ressources de celui-ci. · Engagement et prise d'initiative des élèves dans la vie de l'établissement.

Classe(s) concernée(s)	La première année, 9 divisions (6°, 5°, 4°, une ULIS). A terme, l'ensemble du collège (650 élèves)
Equipes concernées	LABONNE Cedric : principal, GOEME Philippe : aide à la direction

Partenaires et intervenants éventuels	<ul style="list-style-type: none"> · PRE · Partenaires naturels de l'Ecole (éducation populaire) · Association locales (sociales, prévention, culturelles...) · Liste non exhaustive de chercheurs ayant répondu positivement à la proposition d'intégrer le comité scientifique de suivi : <ul style="list-style-type: none"> - Benjamin MOIGNARD, maître de conférences UPEC/LIRTES - Benjamin DENECHOU, maître de conférences UPEC/LIRTES - Marie Anne HUGON, professeur Emérite des universités, Paris Ouest Nanterre - Sigolène COUCHOT SCHIEX, maître de conférences, UPEC/LIRTES - Pierric BERGERON, docteur en Sciences de l'éducation
---------------------------------------	---

Informations CARDIE

Personne contact	LABONNE Cédric, principal Cedric.labonne@ac-creteil.fr
Attente de la mission	<p>Le rôle de la CARDIE dans ce projet se situe sur plusieurs plans :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Lors de la création, elle a permis le montage institutionnel du projet et a concouru à son installation administrative · Lors de son déroulé, il est attendu d'elle un regard extérieur interrogateur dans le cadre de différentes instances dédiées (comité de suivi) · Un accompagnement des personnels (équipe) dans le cadre de la mise en œuvre de certains aspects du projet.